

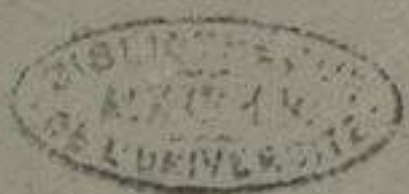
Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

Zp 50432 / 1941, 71

Numéro 71

Année 1941

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER



MONTPELLIER

BIBLIOTHEQUE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES

1942

Les Discours de Réception

Réception de M. BRETONNEAU

Discours de M. BRETONNEAU

MESSIEURS,

A la place que vous avez permis que j'occupe en ce moment parmi vous, un sentiment de gratitude est le seul qui convienne ; mais il est malaisé de trouver des termes propres à le traduire sans une banalité qui en déprécie l'expression. Souffrez donc que je vous assure très simplement de la sincérité du mien.

Elle est d'autant plus vive que ma surprise est grande d'avoir été honoré de votre choix. En vérité, je ne discerne pas encore exactement pour quel motif il s'est porté sur moi.

Accéder à l'Académie de Montpellier, et dans sa Section des Lettres, sans titres littéraires ni appartenances languedocienne, le paradoxe ne laisse pas d'en être étonnant. Sans doute, l'exercice des fonctions de magistrat est-il une école continuelle de psychologie appliquée ; mais le droit, même s'il cherche à enclorre la sécheresse de ses raisonnements dans une forme grammaticalement correcte, — c'est bien le moins qu'on puisse lui demander — se prête mal aux raffinements de style dont on fait volontiers la marque de ce qu'on est convenu d'appeler la littérature, et, sinon toute ma curiosité, du moins toute mon activité s'est limitée à son étude et à sa pratique. Quant à me dire Languedocien, je ne le puis, ni de près, ni de loin, tant la distance est longue et autre le climat — dans toutes les accep-

tions du mot —, des côteaux tempérés et des sables blonds de ma Loire tourangelles aux croupes majestueuses de votre Aigoual et aux flots bleus de votre Méditerranée.

Serait-ce pourtant qu'une affinité mystérieuse existe entre votre ville et ma ville natale de Blois, naguère si riante et aujourd'hui ravagée par la guerre: celle-là toute imprégnée d'un charme qu'on a souvent comparé à celui de la Toscane, celle-ci dont on disait, à l'époque de la Renaissance, qu'elle était la Florence des Gaules, peut-être par simple flatterie à l'adresse de la reine Catherine DE MÉDICIS qui en avait fait sa résidence de prédilection?

En tous cas, j'ai pu noter les liens qui existaient, dès le XVII^e siècle, entre l'une et l'autre. N'est-ce pas en 1659, si j'en crois les dictionnaires biographiques, que l'un de mes compatriotes par anticipation, Michel CHICOYNEAU (ce Michel CHICOYNEAU dont les démêlés avec ses collègues défrayèrent la chronique d'alors avec l'abondance que vous savez) s'installa près de vous pour devenir l'un des régents, et le chancelier, de votre Faculté de Médecine et fonder la dynastie des CHICOYNEAU qui ajoutèrent à leur patronyme le nom du domaine de La Vallette, tandis qu'une autre branche de sa famille restait attachée au lieu de ses origines où, il y a quelques lustres, elle était encore représentée?

Plutôt que de me leurrer de la ténuité d'un lien si ancien, j'aime mieux supposer que vous avez entendu renouer avec la tradition qui réservait une place dans votre compagnie à quelque membre de la Cour d'Appel dont la présence, aux côtés de votre célèbre Université, atteste la dignité de capitale régionale qui est celle de Montpellier. Au reste, l'exemple de Marcel DE SERRES, qui y fut conseiller avant d'être professeur à votre Faculté des Sciences, est là pour montrer avec éclat que les disciplines juridiques ne sont pas incompatibles avec les spéculations les plus élevées, et, sans prétendre le moins du monde me hausser à son niveau, il me plaît de souligner le trait d'union dont son nom demeure l'éloquent symbole.

Si telle a été la délicatesse de votre intention, tous mes pairs en magistrature y seront sensibles; mais je me demanderai avec eux pourquoi, parmi tant d'autres plus qualifiés, c'est moi que vous avez élu. A l'inverse de l'insolente boutade de TALLEYRAND, ma modestie s'effarouche quand elle se compare à

la notoriété de plus d'un d'entre vous, et j'ai conscience que mon apport sera bien modique aux élites que vous représentez.

Je devine qu'en réalité, votre décision ne vous a été dictée que par votre extrême bienveillance. Arrivé ici en étranger il y a maintenant six ans, j'y ai été reçu avec une affabilité dont j'ai été d'autant plus touché que je l'ai vite sentie se nuancer de sympathie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai constaté, chez certains, que cette sympathie s'est muée en une amitié dont je n'ignore pas le prix. Est-il rien qui démontre mieux que, d'un bout à l'autre de son territoire, la France est partout la France et que, entre ses frontières, un Français — un vrai Français — est toujours chez lui?



Me voici donc chez vous ; mais il ne suffit pas d'y être accueilli par le libre effet de votre gracieuse courtoisie ; encore faut-il répondre à votre attente et, en cet instant, elle est que j'évoque la mémoire de M. COSTE, à qui vos suffrages m'ont fait succéder.

Entreprise difficile ! Je ne l'ai jamais rencontré, et ce n'est que par ce qu'on m'a rapporté de lui que j'ai pu me représenter sa physionomie et connaître sa vie et la part qu'il vous en a consacrée. Mon dessein n'est donc que de me faire l'écho fidèle des souvenirs qui m'ont été communiqués sur lui, et l'interprète exact des regrets que sa mort vous a causés.

Au physique, m'a-t-on dit, il était de belle prestance, avec l'élégance alerte du brillant cavalier qu'il avait été dans sa jeunesse et un brin de panache à son chapeau. Tout respirait en lui franchise et décision, et son abord de galant homme lui conciliait une confiance qui lui était acquise d'avance car, issu d'une bonne lignée de votre terre (sa souche sortait de Montarnaud), né et élevé à Montpellier, il avait eu l'heureuse fortune d'y trouver d'emblée les promesses de son avenir. Son père y était notaire et, tout naturellement, il l'avait remplacé dans son office.

Pendant trente-six ans, de 1891 à 1927, il fut tout aux devoirs de sa charge et il les remplit avec l'honneur et la correction dont les parfaits exemples lui venaient de si près, en y ajoutant la diligence, la méthode et la minutie qui étaient ses signes personnels. Conseil avisé et guide prudent des familles qui lui avaient remis le soin de leurs intérêts, il leur consacra le

concours de son expérience consommée, sans autre repos que celui qu'il allait prendre chaque été avec les siens en Suisse, selon une habitude qui lui était chère.

Si les notaires pouvaient publier leur journal quotidien, quelle mine inépuisable de renseignements ne serait-il pas ! Dans leur cabinet, tous les soucis et toutes les joies, toutes les infortunes et toutes les prospérités défilent en y laissant leurs traces écrites, et nul ne pourra sérieusement tenter une reconstitution de la vie privée des classes moyennes en France depuis un siècle et demi, sans se référer aux sources qu'il y faudra consulter. Moisson gardée pour nos arrière-neveux puisque, quant à présent, la rigueur du secret professionnel interdit d'y couler un regard prématuré.

Pour M. COSTE, du moins, un fait est-il certain : le crédit que son impeccable droiture, poussée jusqu'au rigorisme, lui valut tout à la fois près de ses confrères et près de ses clients. Les premiers, qu'il représentait avec autorité dans les associations et dans les congrès de leur corporation, lui avaient témoigné leur estime en le faisant entrer dans leur Chambre de discipline et en le commettant à sa présidence, distinctions qui lui valurent l'honorariat lorsqu'il se démit au profit de son gendre. Quant à la juste considération dont il jouissait dans la cité, la situation importante qu'il y occupait la met en haut relief.

Les titres qu'il y avait n'étaient pas, d'ailleurs, d'ordre strictement professionnel.

Je ne parle pas seulement de sa belle conduite pendant la guerre, l'autre guerre ; bien que son âge ait pu l'en dispenser, il tint à y servir avec son grade de capitaine d'artillerie, et il en revint avec une citation à l'ordre du jour et la croix de la Légion d'honneur. Je veux dire aussi que son action débordait largement le cadre de ses fonctions.

Le temps n'est plus où, pour s'en acquitter, il suffisait de l'entendement borné et du cœur sec des vieux tabellions de comédie. M. COSTE, par la finesse de son intelligence et la sûreté de son goût, était accessible à toutes les manifestations de l'esprit, autant qu'épris de toutes les formes de la beauté.

Fier de son sang méridional et fervent de tout ce qui concerne le Clapas, hormis la politique aux vains prestiges de laquelle il ne céda jamais, il avait pris à tâche de seconder toutes les initiatives qui se proposent de conserver et de mettre en valeur le caractère si tranché et si prenant de votre pays. Société

amicale des Enfants de Montpellier, Société archéologique de Montpellier, Société des Amis de votre Musée des Beaux-Arts, Commission de votre Bibliothèque municipale, de combien d'autres groupements — je ne saurais les citer tous — qui entretiennent la flamme de votre piété régionaliste n'était-il pas fondateur, président, secrétaire ou membre, et j'entends avec assiduité et dévouement. Il va de soi que le félibrige avait trouvé en lui un adepte-né : le Parage de Montpellier le comptait au nombre de ses adhérents les plus convaincus, comme le Fougau l'inscrivait en tête des connaisseurs qui enrichissent ses pittoresques collections avec l'agrément que nous savons tous.

L'amour de la langue d'Oc et celui des fleurs, écloses aux mêmes rayons de votre soleil, vont forcément ensemble. Il les unissait et, non content d'appartenir à la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault avec un zèle qui lui avait fait dresser le catalogue de je ne sais combien de variétés du figuier, il avait transformé les parterres de sa jolie campagne de Trifontaine en un poème de couleurs ; il aimait à les présenter à l'admiration de ses hôtes, qui ne les quittaient jamais que les bras chargés par sa généreuse amabilité de leur tribut embaumé.

On admet cependant que le notariat n'est, d'ordinaire, pour la poésie qu'un parent éloigné, et les articles du Code — encore que STENDHAL y vit le meilleur échantillon du plus pur français — sont empreints d'un affligeant prosaïsme. Malgré la précision et la propriété obligatoires de leurs termes, la rédaction d'une constitution d'hypothèque, d'un état liquidatif, voire d'un contrat de mariage répugne invinciblement à toute envolée lyrique.

La place des notaires dans l'histoire de nos lettres n'est pas, pour autant, négligeable. Que de fois un acte exhumé de leurs liasses n'a-t-il pas mis en lumière les à-côtés suggestifs de chefs-d'œuvre dont notre langue s'enorgueillit ! Que de fois un inventaire, dressé après le décès de leurs auteurs et contenant description des objets mobiliers, meubles meublants, hardes et autres effets divers dont ils s'étaient entourés, y compris le catalogue des livres avec lesquels ils avaient commerce quotidien, n'a-t-il pas révélé les penchants secrets et inattendus de l'homme qui se dérobaît derrière l'écrivain ! Que de fois une signature, déchiffrée au pied d'un grimoire rongé par la pous-

sière, n'a-t-elle pas fait sortir de l'inédit un détail piquant d'une vie qu'on avait cru adonnée à l'art pur, et, qui, sans qu'on s'en doutât, n'était pas exempte de préoccupations plus matérielles !

Un amusant essai serait à écrire sur les notaires et leurs relations avec les maîtres de notre littérature. Je ne suppose pas que la carrière de M. Coste fournisse les éléments d'un de ses chapitres ; mais point n'était nécessaire d'escompter par hypothèse la part qu'il y pourrait fournir pour lui mériter un siège parmi vous. La qualité de sa culture générale, l'étendue de son information locale, l'érudition qu'il déploya en procédant au recensement des anciennes minutes notariales déposées aux Archives de votre département, sa réputation d'archéologue averti, son renom de bibliophile, ami des livres, en particulier des livres modernes, pour leur contenu autant que pour leur vêtement, tout cela y suffisait, et ses vœux furent comblés quand, en 1912, il prit séance avec vous.

Sa sociabilité y trouvait d'ailleurs son compte, car une nouvelle occasion lui était ainsi donnée, sur une plus grande échelle et dans l'ambiance académique, des libres entretiens que, au sein d'un cercle d'inspiration plus primesautière (vous avez reconnu « Lous Dissatiés »), il aimait à avoir familièrement sur toutes choses.

Tant qu'il en eut le loisir, il suivit donc ponctuellement vos réunions, où ses interventions, qui tendaient souvent au respect de vos règlements, étaient fort appréciées. J'imagine que quand, au soir de sa vie, un mal sans remède, supporté avec une résignation stoïque, l'en éloigna définitivement, la tristesse qu'il en ressentit ne fut pas celle qui l'atteignit le moins douloureusement.

*
**

Ce n'est pas devant vous qu'il sied d'insister sur les raisons de l'affection qu'il vous avait vouée.

On a parfois médité des Académies de province et, sous couleur d'ironie légère, on les a représentées comme d'aimables cénacles où des amateurs distingués cherchent une coupole à leur taille. Même si quelque malveillance voulait découvrir la moindre parcelle de vérité dans ce tableau dérisoire, ce serait se méprendre étrangement que d'en généraliser l'exception pour caractériser leur institution.

La petite patrie est ancrée aux fibres les plus intimes de notre être. C'est devant ses horizons que nous ont été imposées les premières impressions dont nos natures vierges ont été marquées pour toujours. C'est sa sève nourricière qui, dans notre jeune âge, a fécondé et mûri les germes de la personnalité que nous tenons de nos parents. C'est dans la saveur de son parler de terroir que jaillit spontanément en nous — avec ou sans accent — l'exclamation impromptue arrachée par les spectacles de la vie. Même quand il nous a fallu nous en séparer, c'est vers ses paysages que vont nos rêves muets et nos secrètes préférences. Et c'est aux tombes enracinées dans la douceur de sa terre maternelle que nous espérons confier le repos éternel promis par Dieu à nos travaux et à nos jours.

Aveugle qui ne verrait pas dans cet état d'âme, dont je défie quiconque d'affirmer qu'il n'est pas le sien, le fondement même des Académies de province, et bien mal inspiré qui se hasarderait à contester la contribution qu'en y répondant elles apportent à l'équilibre national.

Paul BOURGET voyait dans l'Académie française l'une des plus fermes assises de notre civilisation. Il ne m'appartient pas de rappeler en ce moment les deux autres grands corps auxquels, hors de France, il assignait le même rôle; mais je ne crois pas téméraire de compléter sa pensée en avançant que sa solidité a besoin du soutien des Académies provinciales, sœurs cadettes de l'illustre fille du Grand Cardinal. Aux heures de facilité illusoire, elles entretiennent la santé spirituelle du pays en assurant la libre circulation des idées d'une de ses extrémités à l'autre et en faisant contre-poids à l'excès d'une centralisation intellectuelle néfaste. Aux jours de deuil, et quand tout semble chanceler autour de nous, elles accumulent des réserves de richesse morale où s'alimentent la ferme énergie et la noble tenue devant l'épreuve dont la consigne émouvante se lit à Aigues-Mortes, gravée par la main d'une humble paysanne de vos Cévennes, sur une pierre de la Tour de Constance. En toutes circonstances, elles sont des centres d'humanité (dans le beau sens que le mot s'est annexé au xvi^e siècle), des séminaires d'études, souvent originales, toujours indépendantes et désintéressées, où s'élaborent en silence les matériaux de première main qui serviront plus tard à des généralisations fécondes.

Unité dans la diversité, harmonie dans la variété, ce sont-là les traits mêmes du visage idéal de la France. Les Académies de province sont à sa ressemblance, et la vôtre, par la brillante activité dont la preuve est déposée dans ses bulletins, participe, à son rang, mais avec force, à la préservation de ce bien inestimable : l'esprit français.

M. Coste était trop imbu de ces vérités pour ne pas ressentir, dans toute sa plénitude, la vocation de votre Compagnie. La faveur est grande de l'appel que vous m'avez adressé pour m'associer après lui à votre œuvre. Encore une fois, je vous en remercie.

Réponse de M. MERCIER CALVAIRAC

MONSIEUR,

Vous exprimez votre surprise de l'appel de l'Académie, qui vous admet comme membre titulaire dans sa Compagnie.

Je me plais à affirmer que ce n'est point là formule d'usage, ou feinte de modestie : votre geste étonné exprime un sentiment véritable : j'en tire que vous ne cherchiez pas ce qui venait au-devant de vous : il nous est d'autant plus précieux de vous avoir découvert.

L'Académie qui sait tout, ou presque tout, vous connaissait déjà. Depuis cinq ans et plus vous administriez le Parquet général de notre Cour d'appel ; on pouvait ainsi vous voir à l'œuvre, et nous savons avec quelle hauteur de vues, quelle fermeté tempérée de bienveillance, et quelle autorité vous meniez ce grand Parquet général, et parfois dans des circonstances difficiles, parce que parquet frontière. Vos chefs reconnaissant vos titres, l'avancement vous est venu, que vous n'avez pas voulu : il ne tenait qu'à vous de monter plus haut. Félicitons-nous de votre décision de rester à Montpellier.

Nous vous avons entendu aussi, en séance publique; vos discours de rentrée solennelle de la Cour s'offrent comme des modèles de tenue, sans apparat ou surcharge d'épithètes. J'ai toujours pensé que dans beaucoup de cas, j'allais dire dans la plupart des cas, l'épithète a pour résultat d'amoindrir la portée du nom commun qu'elle qualifie; vos phrases sont courtes et concises: LA BRUYÈRE en eût manifesté satisfaction; dans ce que dicte votre esprit, le cœur est souvent de moitié, et les grandes pensées viennent du cœur, écrivait jadis VAUVENARGUES.

Cette association de votre esprit et de votre cœur, je la rencontre dans les adieux que vos fonctions vous appelaient à adresser à des collègues au moment de leur retraite, ou à leur mémoire quand ils mouraient. Il ne semble pas possible de donner à chacun un témoignage plus approprié, en termes dont vous déterminez le secret.

Mais ce que le public ne connaît guère, et qu'il me plaît de souligner, c'est votre caractère. Vous m'avez dit un jour dans votre cabinet de procureur général: « La politique n'entre pas ici. Je l'ai dit. On le sait! ». Or, nous étions alors à une époque où ce principe n'était guère en honneur dans les milieux gouvernementaux; pareille déclaration sur les lèvres d'un magistrat amovible pouvait faire courir un risque: vous n'y avez même pas songé; votre caractère, on a appris à le respecter.

L'Académie avait donc plusieurs raisons de penser à vous; elle vous a choisi tandis que vous étiez procureur général; elle vous reçoit aujourd'hui revêtu du titre et de la haute fonction de premier président. Mais ce changement ne vous changera pas; et vous apporterez à la tête de la Cour les qualités qui vous distinguaient à la tête du Parquet général; ce qui atténuera nos regrets de voir s'éloigner l'éminent magistrat que vous remplacez. Pour l'Académie, vous continuez ainsi une tradition inaugurée par le premier président ARAGON en 1870 et prolongée par le premier président SACHET en 1914.

Mais voici pour notre Compagnie un autre motif de vous apprécier. Vous êtes, à coup sûr, un homme d'ordre et de méthode; vous tenez à ce que tout travail à accomplir ne subisse aucun retard; l'exactitude, disait-on, est la politesse des rois; elle reste, en tous cas, la politesse des chefs: élu le 25 novembre 1940, vous étiez, dès le mois de décembre, prêt à paraître devant l'Académie pour lui exprimer votre remerciement. Le

dernier élu en date se trouve le premier à satisfaire aux prescriptions d'un règlement, que d'aucuns trouvent exigeant. L'Académie vous sait gré de votre geste empressé, qui restera un exemple et marquera un rappel.

Mais si nous n'acceptons pas votre déclaration de carence de titres littéraires, nous vous donnons acte de ce que vous n'avez aucune appartenauce languedocienne. Vous êtes né à Blois, à l'ombre du Château Renaissance, qui évoque le temps des VALOIS et du XVI^e siècle, si fécond en grandes œuvres et en horreurs tragiques. Sans doute avez-vous pu croiser, dans quelque salle ou le long d'un couloir du château, l'ombre de la Reine-mère, allant, pour le réconforter, au-devant de son fils tout tremblant du crime qui venait de le débarrasser de son rival dans la nuit du 23 décembre 1588. Tout jeune, vous avez ressenti l'attrait des promenades à travers les vieilles rues aux méandres capricieux qui descendent vers le fleuve, et laissent apparaître des coins de vieux hôtels seigneuriaux avec leurs fenêtres à croisillons, leurs arcades et leurs dentelles de pierre, enchantement des yeux et de l'esprit. N'êtes-vous pas d'ailleurs en plein pays d'histoire, tout près de Chambord et d'Amboise, à côté de Marchenoir, qui rappelle la malheureuse guerre de 1870, et de Montoire, de notoriété plus récente, qu'on ne sait comment qualifier? On a dénommé votre pays le Jardin de la France: qui n'en comprendait, même à distance, le charme prenant?

Ce charme du pays natal, vous l'avez recueilli pieusement, et vous le portez en votre cœur, si bien que de ce coin de terre vous avez résisté longtemps à vous éloigner: il fait si bon vivre sur nos côteaux tempérés au bord des sables blonds de « ma Loire tourangelle » dites-vous! Oh, la jolie consonance! comme dit LAVEDAN, il est des mots de bonne compagnie: il y a des syllabes marquises. Sauf un écart à Rennes, vous n'avez guère quitté les bords de votre Loire, où tant de liens vous retenaient; et puis, dans votre ascension au poste de procureur général, vous avez pris soudain votre vol, et le vent ministériel vous a poussé sur notre Midi. Peut-être pensiez-vous alors n'être qu'un hôte de passage; mais le Midi aussi a son charme, capable d'attirer et de retenir; que vous le vouliez ou non, vous voilà notre prisonnier solidement assis, et l'emprise du Midi s'est faite déjà si forte qu'elle vous a permis de résister à des appels plus flatteurs encore: nous enregistrons avec plaisir cet hommage à notre Languedoc.

Cependant votre origine vous marquera ; d'après les théories, chères à Taine, tout homme est le produit de sa race d'abord, du monde où il a vécu ensuite, des circonstances enfin qui ont pesé sur lui au moment de la formation de sa personnalité : race, milieu, moment, voilà les trois éléments dont il faut s'occuper, avant de s'occuper de l'homme lui-même ; on ne le comprendra que si on les connaît bien ; car l'homme est déterminé par eux... Certes je ne m'inscrirai pas en faux contre la théorie de Taine ; mais faut-il la prendre à la lettre ? Il me semble tout d'abord qu'elle s'applique plus exactement à l'ensemble d'une population qu'à des individus, surtout si ces individus appartiennent à l'élite intellectuelle et morale de cette région et de ce moment.

Et puis, n'y a-t-il pas toute une partie de l'homme qui résisterait à entrer dans ce cadre trop rigide ? Bien d'autres causes produisent un homme et en font ce qu'il est, ou ce qu'il devient.

Ses études, sa carrière, réussites ou accidents, ses malheurs encore, peuvent influencer sur son caractère ou sa mentalité, ses croyances religieuses, sa conscience enfin, s'il a su l'affiner, la garder droite et en écouter la voix : voilà ce qui constitue le meilleur de son être intellectuel et moral, et fait de lui une valeur sociale ; tout cela dépasse la race, le milieu et le moment, auxquels il faut laisser pourtant une influence de large portée.

Vous venez d'une famille ancienne, fortement enracinée depuis plusieurs siècles en Touraine, une de ces familles qui, par leur esprit de suite, leur attachement au sol, et leur amour de la terre natale, forment un des assises les plus solides et les plus vivantes de la nation française. On a fini par rendre justice à ces soutiens indispensables d'un Etat social ; par leurs traditions, leur honneur, leurs vertus domestiques, leur valeur morale et leurs services, elles ont bien mérité de la Patrie. Votre départ vers la vie s'orientait aisément. Vos études classiques brillamment terminées, vous entrez à l'Ecole de Droit, entrevoyant déjà que vous pourriez tendre à l'agrégation ; mais, chemin faisant, vous étiez reçu au concours d'entrée dans la magistrature, avec le numéro un ; et vous voilà magistrat : un pareil début promettait une ascension rapide, qui n'a pas manqué.

A votre sol natal vous devez aussi beaucoup : c'est, dit-on, le coin de France où l'on parle le plus fin français, avec le meilleur accent ; et, n'en déplaise à STENDHAL, que vous citez, vous parlez

et vous écrivez un meilleur français que celui du Code. Excusons ensemble STENDHAL, si vous le voulez bien, d'avoir écrit que le meilleur français est celui du Code: simple boutade; et puis, STENDHAL ne connaissait que le Code Napoléon; eût-il pensé et écrit de même, si vivant à notre époque, il voyait fondre sur lui l'avalanche des textes diffus, obscurs, parfois contradictoires, qui menacent de nous submerger. On nous rassure en nous promettant la sauvegarde du Conseil d'Etat pour la préparation des textes nouveaux: Ainsi soit-il!

Vous devez encore au climat de votre pays d'origine un sentiment parfait de la mesure: N'étant ni du Nord, ni du Midi, vous n'avez pas emprunté la froideur, la gravité pesante des uns, ni l'exubérance et la jovialité des autres; un climat tempéré vous a fait un tempérament modéré, de juste milieu, bien équilibré. Votre ciel n'est pas obscurci par les brumes septentrionales, ni incendié par les ardeurs d'un soleil tropical; il se contente d'un éclat réduit, de nuances atténuées, fondues, douces à l'œil, et apaisantes.

C'est un pays de riches cultures et de cultures variées; vos vins y sont de choix, vos produits renommés; pas de hautes montagnes aux pentes abruptes, pas de vallées encaissées, mais des collines qui viennent en pente douce s'abaisser jusqu'à la Loire, comme pour lui rendre hommage, tandis que celle-ci défile lentement, paresseusement, devant elles, les quittant à regret, pour aller se perdre dans la mer. Ainsi dans vos écrits, comme dans vos discours, nous goûtons le sentiment de la mesure, comme la finesse de la pensée; votre langue est la langue française, lumineuse et claire, qui méritait de rester, comme étant la plus claire, la langue diplomatique, celle de FLAUBERT, d'Alphonse DAUDET, et d'Anatole FRANCE, celle de LOTI, qui d'ailleurs dépasse et domine toutes les règles.

Je ne peux pas vous appeler un auteur difficile, et je vous en félicite; il est assez aisé pour un auteur de s'envelopper de fumées, comme les navires, au cours d'une bataille, dérobent ainsi à ceux qui les observent leurs intentions et leur marche; — la difficulté devient plus grande, et l'art plus consommé, quand on ne craint pas d'exposer son sujet et de l'éclairer à plein jour.

Comme d'autres s'appliquent à maintenir un idiome local, vous maintenez aux rives de la Loire la pure langue française, celle que parlèrent de naissance, tout au long du fleuve privi-

légié, les Jules LEMAÎTRE, Charles PÉGUY, malgré ses répétitions voulues, ou peut-être à cause d'elles, Honoré DE BALZAC, et votre voisin, le vigneron d'Azay-le-Rideau, comme vous l'étiez vous-même aux environs de Blois, celui dont la plume alerte, la verve caustique et la tenue littéraire impeccable resteront un modèle, Paul-Louis COURIER. Faut-il passer sous silence l'habitant de Chinon, devenu notre compatriote montpelliérain par adoption dont la truculence détonnerait peut-être dans votre cadre local, tel qu'il m'apparaît; j'allais oublier votre plus proche voisin, le chanfre des roses et de la forêt de Gastine: vous ne me le pardonneriez pas!

C'est ce coin de terre que vous aimez, où votre cœur est resté, où votre pensée revient, surtout en ces heures sombres, douloureuses entre toutes; car votre Touraine est occupée par l'étranger; entre elle et nous, privilégiés du Midi, une coupure a été faite; la France est scindée en deux tronçons, qui aspirent à se rejoindre; et tant que la réunion ne sera pas faite, la blessure de nos cœurs saignera. Vous venez à nous dans le malheur; vous nous apportez le salut et le souvenir d'affection de la France muette, qui espère et attend. De notre coin de France libre nous vous chargeons d'offrir à vos compatriotes, quand vous les reverrez, l'hommage de nos cœurs qui ne veulent pas être consolés, tant que réparation n'interviendra pas.

*
**

Vous ne connaissiez pas M. Georges COSTE, votre prédécesseur, ou plutôt Geo COSTE, comme il signait: vous ne l'aviez jamais vu, dites-vous; M. COSTE, en effet, depuis votre arrivée à Montpellier, était immobilisé dans sa chambre de malade, où il mourait lentement, malgré les soins dévoués prodigués par ses proches. Or, vous avez su vous renseigner à si bonne source, consulter des amis qui le connaissaient tant et si bien, que vous le faites revivre parmi nous, comme nous l'avons connu et apprécié; et votre relation reste un modèle de ressemblance et de fini, comme si vous aviez travaillé d'après nature. Ce portrait, vous l'avez inventé dans la vérité: forme de création originale.

Nous qui l'avons connu, nous le revoyons par vous tel qu'il était dans sa famille, à son étude notariale, à l'armée pendant la grande guerre, et dans les diverses sociétés dont il était un

membre actif et assidu : vous avez même précisé qu'à l'Académie il représentait la tradition ; le règlement était sa loi, rien n'est plus exact, et nous sommes tous témoins que la moindre infraction à nos règles lui causait une souffrance : il n'aurait certes pas voté le vœu que certains textes de nos statuts fussent interprétés d'une façon très large, vote contre lequel des protestations se sont déjà affirmées. Mentionnons que nous devons aux recherches patientes de M. COSTE la liste des titulaires successifs de la Section des Lettres : Ainsi nous savons. MONSIEUR, que vous occupez le dix-huitième fauteuil ; souhaitons qu'un même zèle anime les secrétaires des Sections des Sciences et de Médecine pour la mise à jour d'un même tableau de chaque section.

Enfin, MONSIEUR, vous rendez hommage aux Académies de province ; cet éloge vient à son heure. « En ce temps de régionalisme, écrivait naguère un des nôtres, les Académies de province sont tout particulièrement indiquées pour travailler au maintien des traditions, des coutumes, de l'esprit, des habitudes de la région. Elles entrent dans le plan de la réorganisation française, telle que la désire et la réalise le régime nouveau. ».

Sans vouloir établir une comparaison, qui serait déplacée, avec l'Académie française, il me plaît de porter à l'actif de notre Académie qu'ici nul ne pose sa candidature et ne se croit astreint à une visite préalable et nécessaire à chacun des quatre-vingt-dix membres de notre Compagnie. L'Académie elle-même se charge de le découvrir et puis elle l'invite à entrer. Qui ne voit l'avantage de cette situation pour celui qui, n'ayant rien demandé, a cependant reçu ? Je pense aux démarches des candidats parisiens, à ce candidat qui se présentant chez ROYER-COLLARD, à qui il offrait un exemplaire de ses œuvres récentes, entendit le philosophe laisser tomber de ses lèvres : « A mon âge, Monsieur, on ne lit plus ; on relit ». Accueil sans grâce ! Pour le fauteuil de DUCIS les concurrents en vinrent aux mains à coups d'épigrammes : CAMPENON s'adressant à MICHAUD, son rival, ne craignit pas d'écrire et de publier le distique suivant :

Au fauteuil de DUCIS aspirerait MICHAUD :

Ma foi, pour l'y porter il faut un ami chaud.

et MICHAUD répondit :

Au fauteuil de DUCIS aspire CAMPENON :

A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe ? Non !